

FLASH-INFOS n°3

Avril – Mai 2021

Retrouvez toutes vos infos sur le site internet
www.marceod.fr régulièrement mis à jour

Adressage : vous êtes nombreux à téléphoner en mairie pour obtenir un justificatif d'adressage qui vous est demandé par différents organismes.

Le courrier vous informant de votre nouvelle adresse est le seul document à leur fournir.

Aussi merci de le conserver (ou le scanner) à toute fin utile.

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir d'accueillir :

- ✓ Mahaut Virieux, née le mardi 24 mars, fille de Florine Deux et Benjamin Virieux, domiciliés route de Montmain, au hameau de Chazot,
- ✓ Malo Bruyas, né le 4 mai, fils de Justine Fayolle et Thibaud Bruyas, domiciliés, rue Antoine Marie Fléchet.

Félicitations aux parents.



Nous présentons nos condoléances aux familles de :

- ✓ Monsieur André Françon, ancien conseiller municipal et membre de plusieurs associations communales, décédé le 4 avril, à l'âge de 82 ans, domicilié rue des Forgerons,
- ✓ Monsieur Jean-Paul Thizy, ancien conseiller municipal et adjoint à la commune durant 25 ans, décédé le 15 mai à 76 ans, domicilié route du Machizaud,
- ✓ Félix Bouchut, décédé le 5 juin, à l'âge de 72 ans, domicilié rue de l'abbé Chatain.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES et REGIONALES

Elles se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin et plusieurs points font l'objet de modifications :

- ✓ **Attention** : le bureau de vote sera exceptionnellement déplacé à la salle du stade, au niveau du terrain de sport.
- ✓ **Procuration** : Il est possible d'utiliser un nouveau dispositif mis en ligne. Rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr.

Après une identification sur votre compte FranceConnect, puis après avoir renseigné tous les champs nécessaires, il vous suffira de vous rendre au commissariat ou en gendarmerie pour valider votre identité. La procuration sera alors transmise en Mairie.

Chaque mandataire peut être porteur de 2 procurations.

N'oubliez pas d'anticiper votre démarche



ADRESSAGE :



Les plaques de rues et les numéros individuels sont en cours de fabrication par l'entreprise « Rochetaillée email ».

Les plaques de rue devraient commencer à être posées au plus tard courant septembre.

Le numéro de votre habitation vous sera distribué sur cette période.

RENOVATION DE L'EQUIPEMENT RURAL D'ANIMATION (salle des fêtes)

Ce projet d'une ampleur financière conséquente (près de 700 K€ HT) n'aurait jamais pu se concrétiser sous sa forme actuelle (rénovation complète et agrandissement) sans le soutien de l'ensemble des financeurs qui nous accompagnent. Qu'ils en soient remerciés !

Voici les montants octroyés par chacun :

- ✓ Etat : DETR 2018 = 56 044,00 € + FSIL 2018 = 27 125,47 € + DETR 2020 = 140 000,00 €
- ✓ Région AURA : Bonus relance = 100 000,00 € + Aide au sport = 21 260,00 €
- ✓ Département de la Loire : Enveloppe territorialisée = 120 000,00 € + Plan de relance = 20 000,00 €
- ✓ Saint-Etienne Métropole : Fonds de concours Energie (2008) = 15 585,97 € + Fonds de concours Transition énergétique et écologique (2014) = 48 446,41 € + Fonds de concours EnR = 9 965,00 €
- ✓ SIEL (Rénolution) : 10 000,00 €



Comme vous pouvez le constater, les travaux sont actuellement fortement ralentis car pénalisés par des problèmes de disponibilités des matériaux.

Ainsi, l'entreprise Serodon, qui doit nous fournir les ouvertures extérieures a eu des difficultés à obtenir les profilés aluminium nécessaires à la création de nos futures portes et fenêtres.

Le chantier prend donc actuellement du retard du fait de cette période d'approvisionnement difficile pour de nombreux matériaux de chantier : bois, métal... et même plaques de plâtre ou peinture !

Les travaux devraient néanmoins reprendre à partir de la mi-juin.

FICHE D'INFORMATION

Afin de parfaire notre connaissance, nous demandons à chaque foyer présent sur la commune (sauf pour ceux qui l'auraient déjà fait) de bien vouloir compléter la « fiche famille » jointe à cette circulaire et la déposer dans la boîte à lettres de la Mairie ou directement au secrétariat.



A titre d'exemple, les informations recueillies nous sont utiles pour :

- ✓ déceler les jeunes de 16 ans qui n'auraient pas fait la démarche individuelle de recensement, pourtant obligatoire pour passer leurs examens ou l'inscription à la conduite accompagnée...
- ✓ lister les personnes potentiellement vulnérables en fonction de leur âge lors des périodes de canicule ou de pandémie...
- ✓ recenser les personnes éligibles au repas des aînés, au repas des classes ou des demi-décades...
- ✓ évaluer les foyers concernés par des travaux ponctuels : fuite d'eau, intervention d'Enedis...

Ces informations restent bien évidemment strictement confidentielles (nos agents sont soumis au droit de réserve qui s'apparente au secret professionnel) et ne seront jamais communiquées à quelque organisme que ce soit.

Et comme nous y sommes soumis, cette démarche a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

PISCINE



Avec le retour des beaux jours tant attendus, vous allez être nombreux à remettre en eau vos piscines.

Aussi, afin d'éviter tout problème d'approvisionnement en eau potable et appréhender des besoins ponctuels plus importants, nous vous demandons de bien vouloir appeler les services de la Mairie avant de procéder à leur remplissage.

En effet, les deux réservoirs du Bruneton et de La Combe n'ont qu'une capacité de 100 m³ et une demande trop forte sur une seule journée pourrait nous mettre en difficulté.

TRANSPORTS METROPOLITAINS (Stas)

✓ Abonnements à 10 € / mois

Saint-Étienne Métropole lance un nouvel abonnement à 10 € / mois ou un abonnement de 110 € par an (9,17 € /mois) en illimité et sans engagement destiné aux personnes en situation précaire :

- Les jeunes de moins de 26 ans,
- Les retraités de plus de 60 ans,
- Les personnes en situation de handicap, titulaires de la carte Mobilité Inclusion Invalidité + la gratuité pour l'accompagnant,
- Les bénéficiaires de la CSS-E (exonération complète) = ex. CMU-C,
- Les demandeurs d'emploi (mensuel uniquement).



✓ Des abonnements aux transports scolaires simplifiés

2 nouvelles formules d'abonnements aux transports scolaires plus avantageuses sont proposées :

- Un abonnement aux lignes de transports scolaires à 100 € pour 10 mois avec la possibilité d'accéder également, sur demande et sans supplément, à l'ensemble du réseau Stas.
- Un tarif à 150 € pour 10 mois pour les personnes ayant besoin de combiner plusieurs réseaux de transports: Stas, SNCF, lignes régionales...

✓ Des tarifs attractifs pour les autres voyageurs

Pour les habitants de la Métropole n'étant pas concernés par les tarifs énoncés précédemment, Saint-Étienne Métropole propose notamment un ticket de 10 voyages pour 10 €.

✓ Gratuité des transports pour les anciens combattants et leur veuve

Ils peuvent bénéficier de 50 voyages gratuits par an crédités sur une carte nominative OÙRA ! avec possibilité, après usage des titres gratuits, de recharger leur carte.

✓ ProxiSTAS, le service transport sur réservation

Il s'agit d'un service de transport sur réservation, d'arrêt à arrêt, qui facilite vos déplacements. Il vous emmène dans la ville principale la plus proche de chez vous et permet de rejoindre les autres lignes du réseau STAS.

Ce service est accessible à tout voyageur muni d'un titre de transport du réseau STAS et couvre notamment le secteur de Marcenod / Fontanès / Saint-Christo-en-Jarez.

Il est possible de réserver son trajet, 1 mois à l'avance et jusqu'à la veille (avant 19h) de son déplacement, en appelant au 04 77 92 82 19.

Ces tarifs attractifs font de Saint-Étienne métropole l'une des moins chères de France.

Plus d'infos sur www.reseau-stas.fr

AGRICULTURE

La Chambre d'Agriculture met 2 numéros de téléphone à disposition pour soutenir les exploitants touchés par les épisodes de gel :

- Chambre d'agriculture : 04.77.92.12.12
- MSA : 04.75.75.88.70

Le dispositif « Avenir 42 » peut également être mobilisé pour les exploitants rencontrant des difficultés liées ou non au gel (voir les infos et contact sur marcenod.fr).

VIVAL

Certains horaires seront modifiés au mois d'août :

- ✓ il sera fermé tous les après-midis ;
- ✓ suite aux vacances du boulanger qui le dessert habituellement, il sera ouvert tous les jours, du 9 au 22 août, du lundi au dimanche, sauf le jeudi.



De plus, le magasin sera fermé pour congés annuels du lundi 23 août au lundi 13 septembre inclus.

Les horaires habituels reprendront à partir du mardi 14 septembre.

Merci de votre compréhension, les gérants vous souhaitent un très bel été.

FORMATION BAFA

La Fédération Familles Rurales de la Loire organise près de chez vous une formation BAFA :

- ✓ Formation générale :
 - du 24 au 31 Juillet, à la MFR de Mornand-En-Forez,
 - du 14 au 21 Août, au Centre d'accueil permanent d'Apinac
- ✓ Formation Approfondissement :
 - du 23 au 28 Août, au Centre d'accueil permanent d'Apinac



Thèmes : jeux et activités de plein air, la nature dans tous ses états, du cirque à la marionnette, activité d'expression et création de spectacle...

La plaquette pour les sessions de BAFA 2021 est à disposition en mairie et sur le site internet de Marcenod.

Pour toutes informations complémentaires (inscription, prix, tarifs...) rendez-vous www.ma-formation-bafa.fr

MEDIATHEQUE DE LA LOIRE

Ce service est ouvert gratuitement à tous les ligériens, inscrits ou non dans une bibliothèque du département. Il permet aux personnes inscrites d'accéder à :

- ✓ 2 500 e-books et livres audio,
- ✓ 6 300 films et documents vidéo,
- ✓ 1 600 titres de presse,
- ✓ Un service de streaming musical avec plus d'1,5 millions de titres,
- ✓ 1 500 formations en ligne : permis de conduire, soutien scolaire, arts créatifs...



Des marque-pages gratuits sont également à votre disposition en mairie. Vous pouvez poser toute question ou contacter la médiathèque départementale par courriel à mnl@loire.fr

ENQUETE INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), en partenariat avec le Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI), réalise jusqu'au 26 juin 2021, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance de lui réserver un bon accueil.